Groupama

LBR2004001SISI2021423283

Art 441-7 du nouveau code pénal : le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende.

1/ Vos coordonnées

Numéro de sinistre ou de sociétaire :.....

Date du sinistre :.....Heure :.....Lieu :.....

Nom, Prénom et adresse du sociétaire :

.....

.....

Commune : ..... Code postal : .....

Tél. privé : ..... Tél. portable : .....

Tél. professionnel : ..... Mail @:.....

A quelles heures pouvons-nous vous joindre : .....

2/ Circonstances du sinistre

Expliquez **TRES PRECISEMENT OU ET COMMENT** les faits se sont déroulés :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si la place est insuffisante, écrivez au dos de cette feuille

DAB016 2016/15.03.2023/15720

Groupama

LBR2004001SISI202142323283

3/ Renseignements concernant le ou les responsables
Nom, Prénom : ..... Adresse :..... ..... Coordonnées de son assureur et numéro de contrat : .... S'il s'agit d'un enfant : merci de préciser son âge : .....
Nom, Prénom : ..... Adresse :..... .... Coordonnées de son assureur et numéro de contrat : .... - S'il s'agit d'un enfant : merci de préciser son âge : .....

Existe-t-il un lien de parenté entre le responsable et la victime ? (entourez la réponse)

1. Non
2. Oui,
   lequel :.....

Etiez-vous présent au moment des faits ?

Y a-t-il eu des témoins ? (entourez la réponse)

1. Non
2. Oui, quelles sont leurs coordonnées ?.....

.....

DAB016 2016/15.03.2023/15720

Groupama

LBR2004001SISI2021423283

4/ Descriptif des dommages			
Désignation du bien endommagé	Marque	Prix d'achat	Date d'achat

Afin de justifier le montant de votre préjudice, merci de nous transmettre les documents suivants :

- Facture d'achat d'origine du bien endommagé,
- Le devis de réparation, ou un certificat établi par un professionnel attestant que le bien n'est pas réparable
- Le devis de remplacement du bien dans une gamme équivalente s'il n'est pas réparable
- Photos du dommage

*Important : L'absence de communication de ces justificatifs pourrait amener l'assureur adverse à réduire votre indemnité de façon partielle ou totale.

→ **Si le sinistre concerne le bris de lunettes, merci de nous communiquer, en outre :**

- les décomptes de remboursements des organismes sociaux (sécurité sociale et mutuelle) concernant le remplacement de votre monture, à défaut, une attestation de non intervention de vos organismes sociaux
- La monture est-elle endommagée ? Oui Non
- Combien de verres sont à remplacer : Aucun 1 2

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

Précédée de la mention « certifié sincère et véritable »

DAB016 2016/15.03.2023/15720